

Supervision didactique différée

Elle s'adresse en priorité aux thérapeutes ayant accompli les 2 années de Training à l'Aprtf ou l'équivalent dans un autre centre de formation.

Elle est également ouverte aux thérapeutes ayant suivi un processus de formation complet et possédant déjà une bonne expérience clinique

Objectifs : cette formation s'inspire du modèle de supervision éco-systémique de groupe. Elle a pour but de stimuler, non seulement la créativité du thérapeute supervisé, mais aussi celle de l'ensemble des membres du groupe de supervision par l'intermédiaire de la formation d'une structure collaborative. Cette dernière permet de remettre du sens et de l'énergie dans des situations où le thérapeute ressent un blocage. La formation s'attachera à repérer aussi la fonction qu'occupe le thérapeute avec la famille au sein du système thérapeutique.

Organisation et déroulé de la formation :

Cette supervision différée se fait à partir d'enregistrements vidéo des séances amenées par les étudiants. Il est donc exigé de tous les étudiants de ce groupe qu'ils disposent d'enregistrements vidéo tout au long de cette formation.

Il faut préciser que le contenu du processus de supervision qui va être exposé , ainsi que les méthodes de travail et de présentation des situations cliniques, peuvent varier d'un formateur à l'autre ,tout en gardant une trame et un esprit commun :

Première session :

Elle est principalement consacrée à l'élaboration de règles consensuelles de travail avec le groupe. Ces règles sont élaborées sur la base d'une éthique relationnelle acceptée par tout le groupe.

Le formateur recueille les attentes et demandes des étudiants par rapport à cette année de supervision.

Il recueille également les informations sur les parcours professionnels des étudiants et leur fait expliciter : le contexte de travail avec les familles dans leurs institutions ou leur pratique libérale, leurs modalités de travail (en équipe avec supervision directe, en co-thérapie, ou seuls), enfin les difficultés qu'ils rencontrent éventuellement dans leur contexte de travail.

L'élaboration des règles de fonctionnement par le groupe doit contribuer à créer un climat sûr et un niveau de confiance et d'entraide mutuel permettant une dynamique de travail opératoire et constructive :

- Respect du point de vue de l'autre et de sa parole
- Le droit à l'erreur
- Apprendre à saisir la logique de l'autre dans ses aspects micro et macro culturels ainsi que ses valeurs et mythes professionnels
- Abandon des enjeux de rivalité, de compétition entre les étudiants ou de comparaison des compétences
- Confidentialité des échanges et secret professionnel garantissant non seulement l'utilisateur dont la situation est exposée (avec son accord) mais aussi l'étudiant supervisé qui ose s'exposer.

Une fois ces règles validées entre les étudiants et le formateur le travail de supervision peut débuter dès la première session par la présentation d'une ou deux situations cliniques.

Les sessions 2 à 9 comportent un socle de travail commun qui consiste, à chaque session, en un travail de co-visionnage et d'analyse clinique du matériel vidéo amené par les étudiants à raison en général de 3 situations cliniques par session.

Le préalable à ce travail est la présentation par l'étudiant, guidé par le formateur, de la situation qu'il va montrer en vidéo :

Cette présentation peut se faire de différentes manières : par la narration de l'histoire clinique de la famille et de la thérapie avec l'aide, en général, d'un génogramme, les hypothèses de l'étudiant sur les difficultés rencontrées par la famille et les problématiques qui se posent à lui dans l'aide qu'il apporte à la famille, sur quels écueils il a le sentiment de tomber etc. Cette présentation peut aussi se faire à l'aide de techniques non verbales inspirées de la gestalt comme les sculpturations systémiques.

Le formateur peut ensuite passer au visionnage et à l'analyse des séances de thérapie :

Cette démarche guidée par le formateur permettra à l'étudiant un travail :

- d'élaboration et de prise de distance
- d'explicitation de son vécu émotionnel
- d'appréciation et de compréhension de ses choix techniques, tactiques, de sa posture de thérapeute au cours de la séance de thérapie
- de mise en œuvre de stratégies et d'options thérapeutiques alternatives pour la séance suivante avec la famille.

Ce mode de supervision comporte à la fois :

- des aspects didactiques : supervision "hiérarchisée" dans une approche plutôt "corrective " visant à la transmission d'un savoir et permettant un processus de maturation de l'étudiant en formation lui donnant la possibilité d'affirmer son identité de thérapeute, de mieux évaluer ses forces , ses faiblesses , ses limites etc.
-
- des aspects éco-systémiques : qui visent plutôt un travail collaboratif et réflexif constamment en co-construction entre superviseur / formateur et le groupe.

Ce travail éco-systémique doit permettre une dynamique d'échanges qui, elle-même, doit contribuer à créer une relation contextuelle de supervision qui soit un support contenant et sécurisant pour un regard réflexif sur l'intervention du supervisé.

Cette dynamique permettra alors de mettre en place une structure collaborative groupale, afin de remettre du sens et de l'énergie, sur des situations où il y a un blocage et sera source de créativité nouvelle pour le système thérapeutique.

Enfin il faut préciser :

- qu'à chaque session est consacré, si les étudiants le souhaitent, un temps de débriefing et de feed-back sur les familles déjà visionnées, permettant ainsi un retour sur l'évolution de la thérapie et une meilleure appréhension des processus thérapeutiques complexes .
- la possibilité, pour les étudiants qui travaillent en co-thérapie, d'amener leur co-thérapeute à la session afin de travailler avec lui la séance qu'ils souhaitent montrer.